

## AIDE MÉTHODOLOGIQUE

La présente aide méthodologique constitue exclusivement un document de travail destiné à l'employeur pour faciliter l'établissement de son plan d'actions sur la base du catalogue des interventions du FIPHFP dans le respect des plafonds de financement y indiqués. Seules les cellules en rose sont accessibles. Les montants saisis par l'employeur sont pris en compte sans les décimales. Une fois l'aide complétée par l'employeur, les montants globaux par axe sont reportés automatiquement dans l'onglet "Plan d'actions pluriannuel" non modifiable. L'aide méthodologique est transmise, avec le Plan d'actions pluriannuel, au chargé de projet qui assure l'instruction du dossier et lui permet de vérifier le respect des plafonds de financement pour chaque aide sollicitée. Toutefois, seul l'onglet "Plan d'actions pluriannuel" constitue le document officiel produit aux instances décisionnaires du FIPHFP et annexé à la future convention juridique.

Fiche n° (catalogue des interventions 01/09/2022)	Axe du plan d'actions	Nombre d'agents éligibles/ heures/ ou autres unités	Montant par agent éligible/ par heure/ par autre unité ou montant forfaitaire	Budget global du Programme d'actions	Financement du FIPHFP dans la limite des plafonds du catalogue	Taux de participation	Financement de l'employeur	Taux de participation
Axe 1	<b>Recrutement des travailleurs en situation de handicap</b>			414 790 €	296 123 €	71,39%	118 667 €	28,61%
	Prothèses auditives			- €	0 €		0 €	
	Orthèses et prothèses externes			- €	0 €		0 €	
	Fauteuil roulant			- €	0 €		0 €	
	Chèques emploi service universel, chèque vacances	0		- €	0 €		0 €	
	Aide au parcours dans l'emploi des personnes handicapées	3	530 €	1 590 €	1 590 €		0 €	
	Aide aux déplacements en compensation du handicap			- €	0 €		0 €	
	Abonnement plateforme milieu protégé			- €	0 €		0 €	
	Accompagnement socio-pédagogique- contrats particuliers	25	2 380 €	59 500 €	55 000 €		4 500 €	
	Indemnité d'apprentissage	25	12 000 €	300 000 €	210 000 €		90 000 €	
	Prime à l'insertion durable	1	4 000 €	4 000 €	4 000 €		0 €	
	Prime à l'insertion vers le milieu ordinaire			- €	0 €		0 €	
	Formation dans le cadre d'un apprentissage	25	1 000 €	25 000 €	12 500 €		12 500 €	
	Indemnité de stage	6	1 200 €	7 200 €	7 200 €		0 €	
	Etude de poste			- €	0 €		0 €	
	Aide à l'adaptation du poste de travail	7	2 500 €	17 500 €	5 833 €		11 667 €	
	Auxiliaire dans le cadre des actes quotidiens dans la vie professionnelle			- €	0 €		0 €	
	Auxiliaire dans le cadre des activités professionnelles			- €	0 €		0 €	
	Aide au tutorat d'accompagnement			- €	0 €		0 €	
	Interprète en LSF, codeur LPC, transcripteur (action individuelle)			- €	0 €		0 €	
	Équipement visio-interprétation LSF			- €	0 €		0 €	
	Évaluation des capacités professionnelles de la personne			- €	0 €		0 €	
	Soutien médico-psychologique			- €	0 €		0 €	
	Accompagnement sur le lieu de travail			- €	0 €		0 €	
	Formation destinée à compenser le handicap			- €	0 €		0 €	
	Rémunération de l'agent suivant une formation destinée à compenser le handicap			- €	0 €		0 €	
	Surcoûts liés aux actions de formation			- €	0 €		0 €	
Axe 2	<b>Reclassement et reconversion des personnes déclarées inaptes</b>			32 000 €	21 000 €	65,63%	11 000 €	34,38%
	Prothèses auditives			- €	0 €		0 €	
	Autres prothèses et orthèses			- €	0 €		0 €	
	Fauteuil roulant			- €	0 €		0 €	
	Aide au parcours dans l'emploi des personnes handicapées			- €	0 €		0 €	
	Aide aux déplacements en compensation du handicap			- €	0 €		0 €	
	Etude de poste			- €	0 €		0 €	
	Aide à l'adaptation du poste de travail	6	2 500 €	15 000 €	5 000 €		10 000 €	
	Auxiliaire dans le cadre des actes quotidiens dans la vie professionnelle			- €	0 €		0 €	
	Auxiliaire dans le cadre des activités professionnelles			- €	0 €		0 €	
	Aide au tutorat d'accompagnement			- €	0 €		0 €	
	Interprète en LSF, codeur LPC, transcripteur (action individuelle)			- €	0 €		0 €	
	Équipement visio-interprétation LSF			- €	0 €		0 €	
	Évaluation des capacités professionnelles de la personne	3	2 000 €	6 000 €	6 000 €		0 €	
	Soutien médico-psychologique			- €	0 €		0 €	
	Accompagnement sur le lieu de travail			- €	0 €		0 €	
	Bilan de compétences / bilan professionnel	5	2 200 €	11 000 €	10 000 €		1 000 €	
	Formation destinée à compenser le handicap			- €	0 €		0 €	
	Rémunération de l'agent suivant une formation destinée à compenser le handicap			- €	0 €		0 €	
	Formation dans le cadre de la Période de Préparation au Reclassement			- €	0 €		0 €	
	Formation dans le cadre d'un reclassement statutaire ou d'un changement d'affectation pour inaptitude			- €	0 €		0 €	
	Formation de reconversion d'un agent atteint d'une maladie évolutive			- €	0 €		0 €	
	Rémunération de l'agent atteint d'une maladie évolutive pendant la formation de reconversion			- €	0 €		0 €	
	Surcoûts liés aux actions de formation			- €	0 €		0 €	
Axe 3	<b>Maintien dans l'emploi</b>			987 500 €	492 700 €	49,89%	494 800 €	50,11%
	Prothèse auditive	60	2 500 €	150 000 €	102 000 €		48 000 €	
	Orthèses et prothèses externes	1	1 000 €	1 000 €	700 €		300 €	
	Fauteuil roulant	2	5 000 €	10 000 €	10 000 €		0 €	
	Chèques emploi service universel, chèque vacances			- €	0 €		0 €	
	Aide au parcours dans l'emploi des personnes handicapées			- €	0 €		0 €	
	Aide aux déplacements en compensation du handicap	12	36 000 €	432 000 €	200 000 €		232 000 €	
	Etude de poste	30	250 €	7 500 €	7 500 €		7 500 €	
	Aide à l'adaptation du poste de travail	90	2 500 €	225 000 €	75 000 €		150 000 €	
	Auxiliaire dans le cadre des actes quotidiens dans la vie professionnelle			- €	0 €		0 €	
	Auxiliaire dans le cadre des activités professionnelles			- €	0 €		0 €	
	Aide au tutorat d'accompagnement			- €	0 €		0 €	
	Interprète en LSF, codeur LPC, transcripteur (action individuelle)	1,5	30 000 €	45 000 €	27 000 €		18 000 €	
	Équipement visio-interprétation LSF			72 000 €	72 000 €	36 000 €	36 000 €	
	Évaluation des capacités professionnelles de la personne	1	2 000 €	2 000 €	2 000 €		0 €	
	Soutien médico-psychologique			- €	0 €		0 €	
	Accompagnement sur le lieu de travail	1	10 000 €	10 000 €	10 000 €		0 €	
	Bilan de compétences / bilan professionnel	15	2 200 €	33 000 €	30 000 €		3 000 €	
	Formation destinée à compenser le handicap			- €	0 €		0 €	
	Remboursement de la rémunération de l'agent suivant une formation liée à la compensation du handicap			- €	0 €		0 €	
	Surcoûts liés aux actions de formation			- €	0 €		0 €	
Axe 4	<b>Formation des agents et des tuteurs en relation avec les travailleurs en situation de handicap</b>			21 000 €	15 000 €	71,43%	6 000 €	28,57%
	Formation des acteurs internes de la politique handicap	3	7 000 €	21 000 €	15 000 €		6 000 €	
Axe 5	<b>Communication, information et sensibilisation au handicap de l'ensemble des collaborateurs</b>			19 000 €	1 200 €	6,32%	17 800 €	93,68%
	Communication / information / sensibilisation des collaborateurs			15 000 €	15 000 €		15 000 €	
	Interprète en LSF, codeur LPC, transcripteur (manifestation collective)	8	500 €	4 000 €	1 200 €		2 800 €	
Axe 6	<b>Accessibilité Numérique</b>			- €	0 €	#DIV/0!	0 €	#DIV/0!
	Pré-audit ou audit rapide d'accessibilité numérique			0 €	0 €		0 €	
	Audit initial d'accessibilité numérique			0 €	0 €		0 €	
	Appui à la mise en œuvre de l'accessibilité numérique			0 €	0 €		0 €	
	Audit de validation			0 €	0 €		0 €	
Axe 7	<b>Action(s) innovante(s)</b>			- €	0 €	#DIV/0!	0 €	#DIV/0!
	Innovation (dispositif hors catalogue)			- €	0 €		0 €	
Axe 8	<b>Autre(s) dispositif(s) de l'employeur</b>			9 000 €			9 000 €	100,00%
	Autre dispositif ou participation employeur			9 000 €			9 000 €	
		Total		1 483 290 €	826 023 €	55,69%	657 267 €	44,31%